



Accueil de Loisirs **Jeannette Largeau**
GUIDE PRATIQUE

GÉNÉRALITÉS

L'équipe d'animation est heureuse d'accueillir vos enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7 heures à 19 heures. Le matin, les arrivées se font jusqu'à 9 heures. Un accueil avec une tarification spécifique est prévu de 7 heures à 8 heures et de 18 heures à 19 heures.

En cas de retard, nous vous remercions de nous contacter par téléphone (avant 9 heures). Nous ne pouvons accepter les enfants arrivés après 9 heures sans en avoir été informés. Les retards doivent rester exceptionnels.

Préinscriptions

Le mercredi, les préinscriptions sont possibles :

- En journée complète de 8 heures à 18 heures.
- En demi-journée matin de 8 heures à 13 heures repas inclus.
- En demi-journée après-midi de 11 h 30 à 18 heures repas inclus.

Les modalités de préinscriptions et les modifications d'inscriptions sont les suivantes :

- Dépôts des fiches dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet dans les écoles ou l'accueil de loisirs jusqu'au lundi qui précède sa venue avant 8 h 30.
- Par internet sur le Kiosque Famille via le site de la Ville.

Durant les vacances scolaires, les préinscriptions sont possibles uniquement en journée complète aux modalités suivantes :

- Dépôts des fiches dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet dans les écoles ou l'accueil de loisirs jusqu'au lundi qui précède les vacances scolaires avant 8 h 30.
- Par internet sur le Kiosque Famille via le site de la Ville.

Passé ces délais, et sans préinscription, une majoration de 50 % du tarif est appliquée.

Si un enfant préinscrit est absent sans justification valable, la prestation est facturée.



Si vous n'avez pas d'identifiant ni de mot de passe pour le Kiosque Famille, contactez le service des régies pour créer votre compte au 01 34 48 35 54 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Le mercredi de 9 heures à 12 heures.

LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs Jeannette Largeau est agréé par la Direction départementale de la Cohésion sociale. Il est équipé de seize salles à thèmes pour y pratiquer des activités dans des conditions agréables.

À cela, s'ajoute un parc d'un hectare équipé de structures de jeux (toboggan, balançoires, structure), d'un terrain de football, mais aussi de vastes étendues de pelouses et d'un petit bois permettant aux enfants de profiter d'un cadre naturel exceptionnel.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'enfant est au cœur du projet pédagogique de l'équipe d'animation.

L'organisation mise en place doit permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs par la diversité des choix qui leurs sont proposés

et par la capacité de l'équipe d'animation à s'adapter aux besoins de chaque enfant.

Ainsi l'enfant pourra choisir ses activités, exprimer ses choix et construire lui-même ses temps libres.

LES GROUPES ET L'ENCADREMENT

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 125 enfants : 60 enfants de moins de 6 ans et 65 enfants de 6 ans et plus. L'accueil de loisirs accueille essentiellement les enfants des écoles de Pablo Neruda, d'Henri Fillette et de Neuville-sur-Oise.

Les enfants sont répartis par groupe d'âge, en fonction de leur année de naissance. Chaque groupe est accompagné par des animateurs-référents. Les enfants peuvent se diriger vers ces *animateurs repères* à tout moment de la journée.

LA VIE QUOTIDIENNE

Les repas

Les animateurs veillent à ce que les enfants passent aux toilettes avant le repas, une vigilance est apportée à l'hygiène des enfants (lavage des mains).

Concernant les enfants de plus de 6 ans, les animateurs s'assurent du bon déroulement du repas en veillant à ce que les enfants puissent circuler dans le calme et se servent de chacun des plats proposés (éduquer aux goûts par l'incitation, ne jamais forcer) en faisant attention à ce qu'ils se servent d'une manière équitable.

Pour les plus jeunes, les animateurs laissent les enfants se servir lorsqu'ils ont assez d'autonomie et que les plats proposés le permettent.

Le rôle de chaque animateur est de garantir le caractère convivial du repas par sa présence auprès des enfants et par sa disponibilité.

Les goûters

Les goûters sont pris en petits groupes et sont des moments privilégiés pour échanger avec les enfants sur la journée.

Les temps de repos

Il s'agit d'un moment important pour l'enfant. Les animateurs mettent en place le même rituel pour que l'endormissement se fasse sereinement et au rythme de chaque enfant. Si un enfant ne souhaite pas dormir, il peut participer à une activité. Mais tous les enfants ont la possibilité de faire la sieste s'ils en ressentent le besoin.

Les sanitaires

Les sanitaires sont en libre accès tout au long de la journée. Les enfants peuvent y accéder de manière autonome ou être accompagnés d'un animateur si besoin.

Les soins

En cas de blessure légère, l'équipe d'animation est habilitée à donner les premiers soins. Un espace infirmerie est aménagé.

Tous les soins apportés aux enfants sont inscrits dans un registre de soins. En cas de fièvre (à partir de 38 °C), la direction de la structure informe le responsable légal de l'enfant par téléphone.

En cas de blessure plus grave, le Samu est contacté et décide si l'enfant doit être transporté dans un centre hospitalier. Si tel est le cas, les services de secours emmènent l'enfant. Une fois le diagnostic établi par les services de secours et la décision prise d'emmener l'enfant à l'hôpital, les parents sont contactés pour rejoindre l'enfant.

En l'absence des parents, et si le taux d'encaquement le permet, un membre de l'équipe accompagne l'enfant en attendant leur arrivée.

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants par l'équipe d'animation, en dehors du cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé validé par la Municipalité (PAI-M). Ces dispositions permettent de garantir l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions possibles.

Vous pouvez vous procurer ce document auprès de la référente des PAI ou bien auprès de l'équipe de direction de l'accueil de loisirs.

Le centre de loisirs Jeannette Largeau à l'occasion de la Journée au Jardin



LA JOURNÉE TYPE

► De 7 heures à 9 heures

Accueil des enfants et de leurs familles

Les enfants sont accueillis d'une manière échelonnée dans plusieurs salles. L'accueil est fluidifié et permet aux enfants de commencer leur journée à leur rythme.

► De 9 heures à 9 h 30

Moment d'échanges entre les enfants, avec les animateurs

Lors du temps de concertation / réunion, les animateurs proposent les activités aux enfants. Ce moment privilégié de la journée permet de créer du lien avec les enfants du groupe.

► De 9 h 30 à 11 h 30/12 heures

Le temps d'activité du matin

Les activités sont installées dans les différentes salles, mais aussi à l'extérieur.

Les enfants ont accès, selon leurs souhaits aux différentes activités.

Les enfants d'âge maternel dont l'attention pour une même activité est courte, peuvent ainsi, découvrir une ou plusieurs activités dans la même demi-journée.

► De 11 h 30/12 heures à 13 heures

Repas.

► 13 heures

Sieste pour les 3/4 ans (et plus si besoin).

► De 13 heures à 14 heures

Activités, jeux libres

Durant ce moment, les enfants ont accès aux différents espaces extérieurs ou bien à plusieurs salles d'activités. Les animateurs proposent des temps de jeux, ils peuvent aussi terminer une activité de la matinée.

► De 14 heures à 14 h 20

Moment d'échanges entre les enfants, avec les animateurs.

► De 14 h 20 à 16 h 15

Activités (même fonctionnement que pour les activités du matin).

► De 16 h 30 à 17 heures

Goûter.

► De 17 heures à 19 heures

Activités libres, jeux, départs échelonnés des enfants et moment d'échanges avec les familles.

LES ACTIVITÉS

Pendant les vacances scolaires

Les programmes d'activités et de sorties sont élaborés à l'avance par les équipes d'animations. Le nombre de places est systématiquement limité. Il n'existe pas de système de pré-inscription pour les activités et les sorties. La direction et l'équipe d'animation ont la charge d'une répartition équitable des enfants dans les différentes activités et sorties.

Les mercredis

Un projet d'animation est développé par période dans chaque pôle d'activités. En complément, un espace d'activités est mis en place pour permettre la réalisation de projets différents. Le programme est affiché à l'accueil de loisirs en début de période sur un tableau prévu à cet effet.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont disponibles à l'accueil de la structure. N'hésitez pas à le demander si vous souhaitez le consulter.
- Certaines activités peuvent être modifiées en fonction de la météo, de l'état de fatigue des enfants, du car, du nombre d'enfants...
- Nous ne sommes pas à l'abri d'un vêtement égaré, nous vous conseillons donc d'inscrire le prénom de votre enfant sur ses vêtements.
- Pour les plus petits, vous pouvez prévoir un sac à dos avec un change, des doudous.
- Pensez à prévoir une tenue adaptée à l'activité et/ou à la météo.

CONTACTS

Direction de l'accueil de loisirs

@ jlargeau@eragny.fr

☎ 01 30 37 60 02

Responsable du secteur enfance

☎ 01 34 48 35 61

Service des régies

📍 Maison de la Challe, rue du Commerce
Éragny-sur-Oise

☎ 01 34 48 35 54

@ régies@eragny.fr

eragny.fr
facebook.com/eragny
01 34 48 35 00

